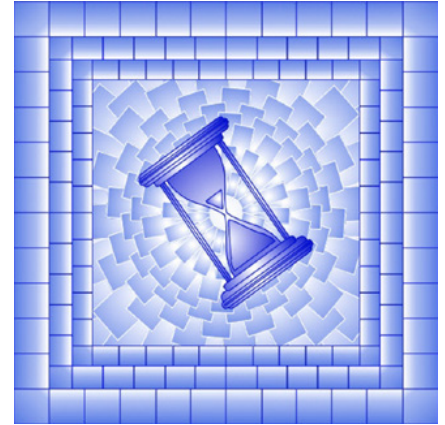


N° 62F0014M au catalogue
ISSN 1706-7731
ISBN 978-0-660-38886-1

L'Indice des prix à la consommation et la COVID-19 : une rétrospective d'un an



Date de diffusion : le 19 mai 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

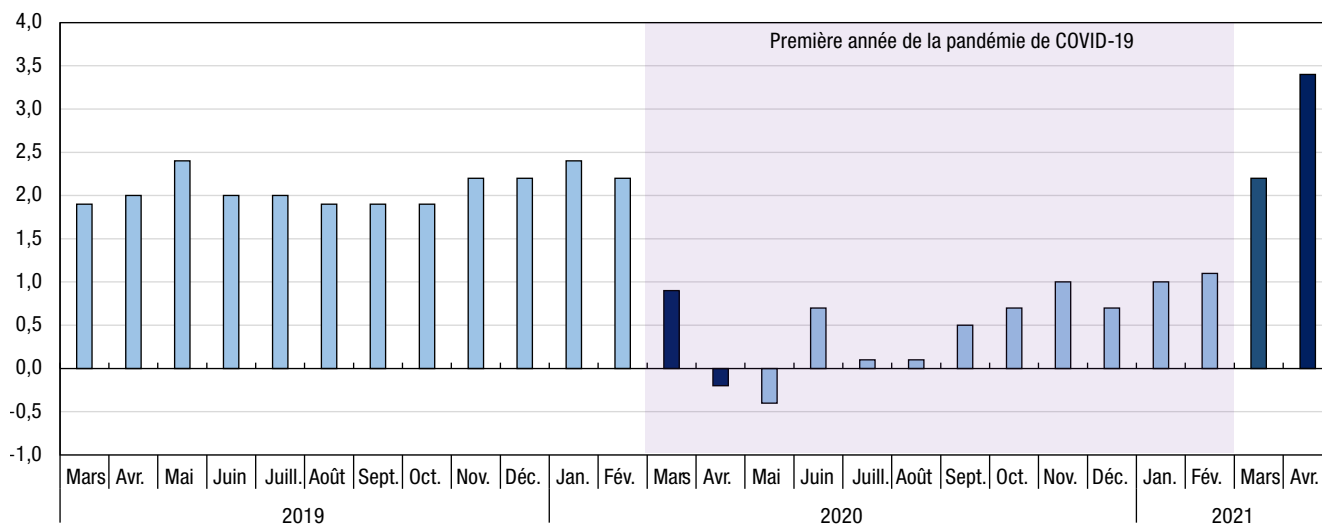
L'Indice des prix à la consommation et la COVID-19 : une rétrospective d'un an

L'écllosion de COVID-19, déclarée comme étant une pandémie le 11 mars 2020, a entraîné des perturbations économiques qui continuent d'avoir des répercussions sur le marché financier et le marché du travail partout dans le monde. Au début de la pandémie, les prix ont fluctué de façon significative à mesure que les Canadiens entraient dans une période prolongée de distanciation physique et de fermetures d'entreprises. Alors que ces derniers s'adaptaient au fait de rester à la maison et de voyager moins, la demande d'un certain nombre de biens et services de consommation a changé, ce qui a contribué à la première baisse d'une année à l'autre de l'Indice des prix à la consommation (IPC) depuis 2009. En avril et mai 2020, les prix à la consommation ont diminué respectivement de 0,2 % et de 0,4 % par rapport aux mêmes mois en 2019.

Bien que les prix de certains produits de base, comme les produits énergétiques, soient revenus à des niveaux pré-pandémiques, les répercussions de la COVID-19 et des diverses mesures visant à contenir sa transmission continuent d'avoir une incidence sur l'IPC. Parallèlement, les effets de glissement annuel de mars et d'avril 2020 exercent temporairement une pression à la hausse sur l'inflation globale des prix à la consommation, qui est mesurée au moyen de la variation en pourcentage entre l'IPC du mois courant (avril 2021) et l'IPC du mois de référence ou du même mois civil de l'année précédente (avril 2020).

Graphique 1
Indice des prix à la consommation, mars 2019 à avril 2021

variation en % sur 12 mois

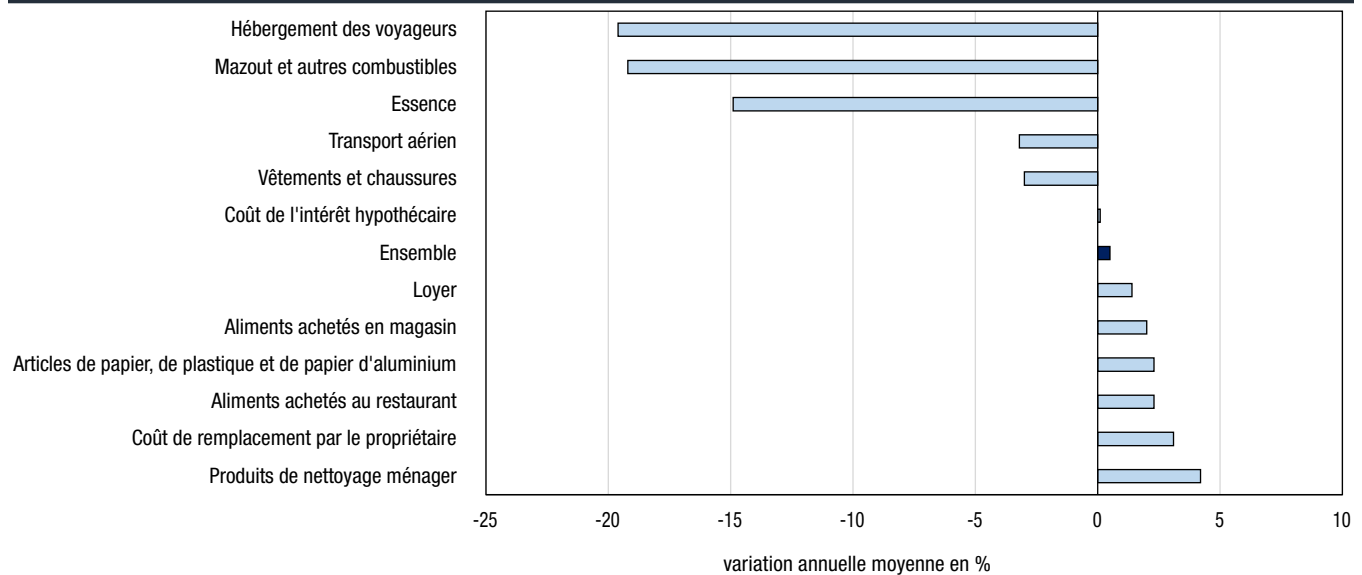


Source : Statistique Canada. Tableau 18-10-0004-01 Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé.

Répercussions de la COVID-19 sur l'IPC

Au cours de la première année de la pandémie de COVID-19, on a observé des fluctuations records des prix pour un certain nombre de biens et services, en particulier les produits énergétiques et les services de voyage. Les prix relatifs à l'hébergement des voyageurs ont chuté de 19,6 % au cours de la période de 12 mois se terminant en février 2021, alors que les consommateurs ont payé 19,2 % de moins pour le mazout et d'autres combustibles, et 14,9 % de moins pour l'essence (graphique 2).

Graphique 2
Variation des prix pour la période de 12 mois se terminant en février 2021, composantes sélectionnées, Canada



Note : Ce graphique montre la variation en pourcentage entre l'Indice des prix à la consommation (IPC) moyen annuel au cours de la première année de la pandémie (mars 2020 à février 2021) et la même période un an auparavant. Les indices moyens annuels sont obtenus en calculant la moyenne des 12 valeurs mensuelles de l'indice sur une période de 12 mois. La variation annuelle moyenne en pourcentage ne doit pas être confondue avec la variation en pourcentage sur 12 mois qui est publiée chaque mois avec la publication de l'IPC. Contrairement à la variation annuelle moyenne, la variation sur 12 mois compare le niveau mensuel de l'indice avec le niveau du même mois un an plus tôt.

Source : Statistique Canada. Tableau 18-10-0004-01 Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé.

Énergie

Au cours des premiers mois de la pandémie, les Canadiens ont payé beaucoup moins cher pour l'essence. Les prix à la pompe ont chuté de plus de 30 % entre février et avril 2020, la combinaison de la baisse de la demande et de l'augmentation de l'offre ayant eu une incidence sur les prix du pétrole à l'échelle mondiale. Partout dans le monde, la demande de pétrole est tombée à mesure que l'activité industrielle ralentissait, que les déplacements non essentiels étaient interrompus et que des mesures généralisées étaient mises en place pour limiter la propagation de la COVID-19 grâce à la distanciation physique. Parallèlement, l'offre a été touchée par des tensions entre les pays producteurs de pétrole, ce qui a entraîné une guerre des prix qui a inondé le marché mondial avec du pétrole bon marché. Le prix de l'essence a chuté à un creux de 77,8 cents en avril 2020, soit le prix mensuel moyen le plus bas observé depuis décembre 2008¹. Le prix de l'essence s'est graduellement redressé au cours des mois suivants, alors que les mesures de confinement ont été assouplies et que les baisses de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont réduit l'offre de pétrole brut sur le marché mondial, atteignant les niveaux pré-pandémiques en février 2021, qui se sont maintenus en mars et avril.

La dynamique mondiale du pétrole a eu une incidence supplémentaire dans la région de l'Atlantique, où le mazout de chauffage est plus couramment utilisé pour le chauffage domestique². La baisse importante des prix du mazout de chauffage et d'autres combustibles a contribué au ralentissement de la croissance des prix d'une année à l'autre dans les quatre provinces de l'Atlantique, où l'inflation des prix à la consommation a continué d'accuser un retard par rapport à la moyenne nationale jusqu'à la fin de 2020.

1. Source : Statistique Canada. Aucune date. Tableau 18-10-0002-01, Prix de détail moyens mensuels pour les aliments et autres produits sélectionnés.
 2. L'indice du mazout et des autres combustibles, qui comprend le mazout de chauffage, représente 1,32 % du panier de l'IPC à Terre-Neuve-et-Labrador, 2,86 % à l'Île-du-Prince-Édouard, 2,15 % en Nouvelle-Écosse et 0,79 % au Nouveau-Brunswick, comparativement à 0,29 % à l'échelle nationale. Source : Statistique Canada. Aucune date. Tableau 18-10-0007-01, Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.

Voyages

Les prix à la consommation pour l'hébergement des voyageurs ont chuté fortement au début de la pandémie de COVID-19, atteignant leur plus bas niveau depuis 1987 et le plus important recul d'une année à l'autre jamais enregistré. En raison de la fermeture de la frontière américaine aux voyages non essentiels et des mesures de distanciation physique obligeant les Canadiens à rester près de chez eux, les prix ont fortement chuté dans les hôtels près des aéroports et des destinations touristiques, comme les chutes Niagara et les Rocheuses. Pendant la période de juillet 2020 à février 2021, les tarifs aériens ont baissé d'une année à l'autre pour huit mois consécutifs reflétant une réduction importante de la demande de voyages aériens³.

Vêtements et chaussures

Pendant la pandémie, les prix des vêtements et des chaussures ont enregistré la plus forte baisse d'une année à l'autre jamais observée. Étant donné la fermeture des commerces de détail non essentiels une bonne partie de l'année, les ventes de vêtements ont chuté considérablement⁴. Au début de la pandémie, les détaillants ont réduit les prix en ligne pour écouler les stocks. Depuis, les prix des vêtements et des chaussures n'ont pas encore atteint les niveaux pré-pandémiques, ce qui pourrait refléter une augmentation du nombre de Canadiens qui travaillent à domicile et qui peuvent ainsi s'habiller comme bon leur semble ou moins user leurs vêtements.

Logement

Au début de la pandémie, les taux d'intérêt sont tombés à des niveaux historiquement bas pour limiter les répercussions déflationnistes des perturbations sur le marché financier et le marché du travail. Les taux d'intérêt sont demeurés bas tout au long de la première année de la pandémie, et les Canadiens ont payé de moins en moins d'intérêt hypothécaire comparativement à l'année précédente, ayant renouvelé ou contracté des prêts hypothécaires à des taux bas records. Ces faibles taux hypothécaires, combinés aux coûts de construction plus élevés et aux préférences des consommateurs pour les maisons plus grandes, ont contribué à des gains importants de l'indice du coût de remplacement par le propriétaire, qui est associé au prix des maisons neuves⁵. Alors que les Canadiens amorçaient la deuxième année de la pandémie de COVID-19, les indices du coût de remplacement par le propriétaire et du coût de l'intérêt hypothécaire ont continué de suivre une tendance opposée. D'une année à l'autre, le coût d'intérêt hypothécaire a connu la baisse la plus rapide depuis 1997 en mars 2021, tandis que le coût de remplacement par le propriétaire a connu la hausse la plus rapide depuis 2006.

Les locataires ont également subi des changements de prix en raison de la pandémie. La croissance des prix des loyers d'une année à l'autre a suivi une tendance à la baisse tout au long de 2020 et les loyers n'étaient que de 0,1 % plus élevés en février 2021 par rapport au même mois de 2020. Avec la fermeture des frontières internationales, la demande de location des immigrants et des résidents non permanents a diminué, tandis que les études postsecondaires se déplaçaient en ligne, ce qui a poussé un certain nombre d'étudiants à quitter le marché locatif. Ces facteurs ont contribué à la hausse des taux d'inoccupation, ce qui a limité la croissance des prix des loyers⁶.

3. Les statistiques mensuelles de l'aviation civile révèlent qu'en février 2021, les volumes de passagers ont diminué de 93,1 % (et les passagers-kilomètres, de 94,0 %) par rapport à février 2020. Source : Statistique Canada. Aucune date. Tableau 23-10-0079-01, Statistiques d'exploitation et financières des principaux transporteurs aériens canadiens, mensuel.

4. Les données de l'Enquête mensuelle sur le commerce de détail révèlent que les ventes d'une année à l'autre dans les magasins de vêtements ont chuté de 27,2 % en février 2021. Les ventes dans les magasins de chaussures ont chuté de 25,2 %. Source : Statistique Canada. Aucune date. Tableau 20-10-0078-01, Ventes au détail, prix et volume, désaisonnalisées.

5. Il existe un certain nombre d'approches internationalement reconnues pour mesurer les logements en propriété. L'IPC canadien utilise une variante de l'approche du coût d'utilisation, ce qui signifie que l'IPC n'inclut pas le prix d'achat d'une propriété parce qu'une maison n'est pas considérée comme un bien de consommation, mais plutôt une maison est considérée comme un bien d'équipement, qui est un actif. L'IPC mesure les coûts permanents d'accession à la propriété, y compris les impôts fonciers, le coût de l'intérêt hypothécaire, le coût de remplacement par le propriétaire et l'assurance habitation, entre autres.

6. Société canadienne d'hypothèques et de logement. Janvier 2021. Rapport sur le marché locatif.

Pénuries d'approvisionnement

Les prix à la consommation ont également été touchés par diverses pénuries d'approvisionnement pendant la pandémie, surtout à court terme. Au début de la pandémie, la demande d'un certain nombre d'articles ménagers a fortement augmenté, notamment les produits d'entretien ménager, les articles ménagers en papier et divers aliments congelés et non périssables⁷. Les prix ont augmenté temporairement en réponse à la hausse de la demande, mais les effets ont été de courte durée et, après les premiers mois de la pandémie, les prix de ces articles ont augmenté à un rythme semblable à celui des années précédentes.

Après les éclosions de COVID-19 dans les usines de transformation de la viande, les prix de la viande, en particulier les produits du bœuf et du porc, ont augmenté considérablement en raison des contraintes d'approvisionnement, car les usines ont été temporairement fermées ou fonctionnaient à capacité réduite. Les prix des produits du bœuf et du porc sont revenus aux niveaux prépandémiques en septembre 2020.

Alors que la demande de maisons neuves avec plus d'espace a augmenté partout en Amérique de Nord, en plus d'un plus grand nombre de personnes rénovant leur maison, la pénurie de bois⁸ qui en résulte a contribué à la hausse des prix au Canada, en particulier pour les maisons neuves, mais aussi pour les meubles en bois.

Les prix à la consommation des bijoux ont augmenté au cours du dernier semestre de 2020 et au début de 2021, en raison de la hausse du prix des produits de base de l'or. En temps de crise, les investisseurs se protègent souvent contre l'incertitude économique en investissant dans l'or comme placement refuge⁹. Les prix des bijoux, qui étaient en hausse de 11,8 % à la fin de 2020, ont réagi de la même façon pendant le ralentissement économique de 2008-2009, atteignant un sommet de 13,6 % d'une année à l'autre.

Incidence des effets de glissement annuel sur l'indicateur de l'IPC sur 12 mois

L'effet de glissement annuel désigne l'incidence qu'ont les fluctuations des prix enregistrées 12 mois plus tôt sur l'inflation globale des prix à la consommation du mois courant. Lorsqu'une importante variation à la baisse des prix survenue au cours du mois de référence cesse d'influencer la variation des prix sur 12 mois, cela a un effet à la hausse sur l'IPC publié du mois courant (graphique 3). En revanche, une importante variation à la hausse des prix au cours du mois de référence exerce une pression à la baisse sur la mesure du mois courant.

7. G. O'Donnell et R. Taves. 8 avril 2020. Les consommateurs canadiens se préparent pour la COVID-19.

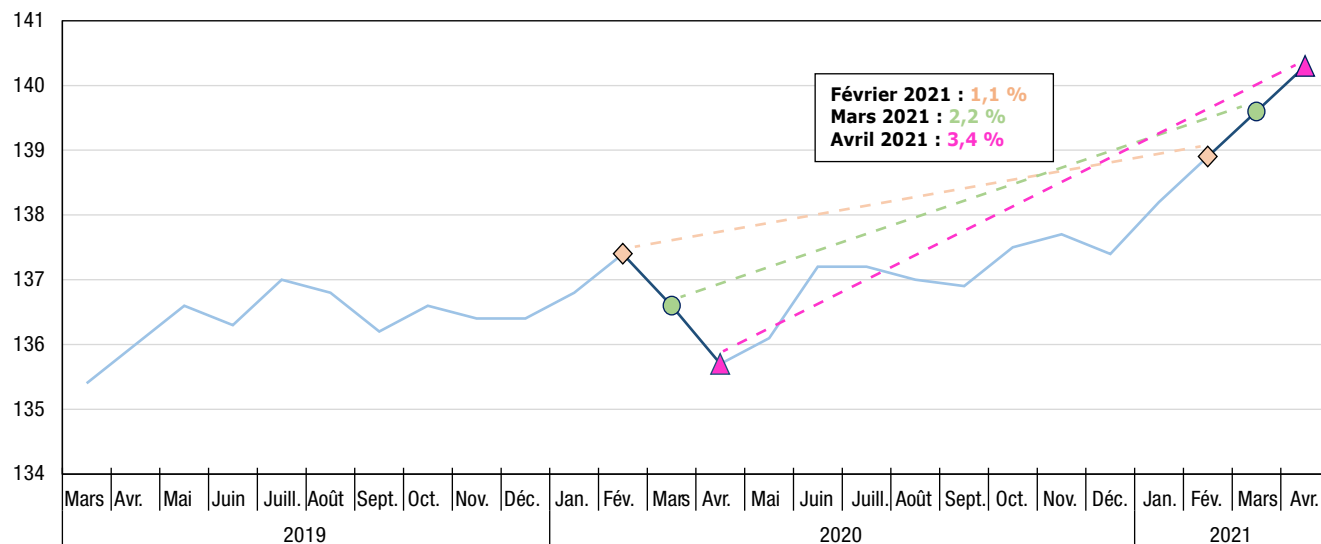
8. Les données de l'Indice des prix des produits industriels (IPPI) révèlent que les prix du bois et des autres produits du bois ont augmenté de 56,2 %, d'une année à l'autre, en février 2021. Source : Statistique Canada. Pas de date. Tableau 18-10-0265-01 Indice des prix des produits industriels, par principaux groupes de produits, mensuel.

9. N. Huang et C. Li. 7 mai 2020. Les prix de l'or et de l'argent dans le contexte de la pandémie.

Graphique 3

Indice des prix à la consommation, mars 2019 à avril 2021

indice (2002=100)



Source : Statistique Canada. Tableau 18-10-0004-01 Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé.

L'inflation globale des prix à la consommation a ralenti et est passée de +2,2 % en février 2020 à +0,9 % en mars 2020, puis à -0,2 % en avril 2020. Il s'agit de la décélération la plus marquée sur deux mois de la croissance de l'IPC d'une année à l'autre depuis 1992. La baisse généralisée des prix observée au début de la pandémie, qui était principalement attribuable aux prix des produits énergétiques, des vêtements et chaussures ainsi que des voyages, a eu un effet à la hausse sur le taux d'inflation des prix à la consommation d'une année à l'autre en mars et avril 2021 parce que les prix considérablement plus bas enregistrés en 2020 ont servi de référence pour les comparaisons d'une année à l'autre.

L'incidence à la hausse de ces effets de glissement annuel sera temporaire alors que les baisses de prix observées en mars et en avril 2020 cesseront d'influer sur la variation des prix sur 12 mois.